

Conférence de Presse

26 Novembre 2014

Politique

- Le 18 novembre 2014 des affrontements violents se sont produits à Zemio. A cet égard, une Mission des Nations Unies s'est rendue à Zemio afin d'apaiser les tensions entre les communautés. La Mission a rencontré tous les acteurs locaux, y compris les autorités civiles et militaires, les personnes déplacées et les jeunes. Les Nations Unies ont lancé un appel au calme et ont encouragé toutes les parties prenantes à régler leurs différends par la voie du dialogue. Dans ce contexte, le chef du bureau de la MINUSCA à Bria est actuellement présent à Zemio afin de s'assurer que les communautés poursuivent la réconciliation. En outre, la MINUSCA a informé la population de Zemio que des troupes seraient déployées et la population de Zemio a salué cette décision.

Le 22 novembre, une importante opération hélicoptérée a donc été effectuée en direction de ZEMIO, pour un rétablissement de l'ordre par le Bataillon du Gabon. Cette opération hélicoptérée était composée de cinq (05) hélicoptères chargés de déployer en urgence cent (100) soldats pour la protection des populations à ZEMIO. Devant la situation sécuritaire de ZEMIO, le COMFORCE MINUSCA a déployé sa réserve personnelle. Ces soldats y resteront aussi longtemps que les circonstances l'exigeront.

Les Séminaires de restitution de l'Accord de cessations des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet, ont commencé le 19 novembre 2014, au Stade 20000 Places, à Bangui. Ces Séminaires ont regroupés les maires, les chefs de groupes et les chefs de quartier, la société civile ainsi que les groupes politico-militaires. Ce Séminaire avait pour but d'informer les participants sur l'accord de cessation des hostilités.

La MINUSCA réitère son appui au Processus politique de Réconciliation nationale entamé à Brazzaville et exhorte toutes les Forces vives de la Nation à s'engager de manière inclusive et constructive au succès du Forum de Bangui.

Droits de l'Homme,

La MINUSCA a recensé plusieurs cas de violations et abus présumés des droits de l'Homme, avec une tendance de plus en plus élevée vers les affrontements et attaques armées contre les civils.

Depuis le 7 novembre, la Mission a enregistré environ 25 cas de violations des droits humains y compris des cas d'arrestation et de détentions arbitraires, d'atteinte au droit à l'intégrité physique, y compris des cas de violence sexuelle et sexiste et 3 cas de violation du droit à la vie. Les auteurs présumés sont des groupes armés non étatiques affiliés aux anti balaka et ex seleka et parfois des éléments armés non identifiés.

Au moins 7 personnes, dont 3 femmes et 4 enfants mineurs, auraient été tuées le 12 novembre 2014 à Pende (préfecture de la Ouaka), par un groupe armés proche de l'ex seleka. Toutes les

victimes auraient été enterrées dans la même localité après l'attaque. Cette attaque a fait aussi 7 blessés par balles dont 3 femmes et 4 enfants dont l'âge est compris entre 14 et 2 ans. Les agresseurs seraient venus d'un campement de Gbima, un village situé à environ 18 km de Pende. Des représentants de la Mission ont pu s'entretenir avec les survivantes du drame et quelques témoins.

Par ailleurs, 14 autres personnes dont 2 femmes, 6 enfants et 3 personnes de confession chrétienne auraient été tuées par un groupe d'hommes armés présumés anti-Balaka, dans le campement peulh de Gbami situé à 18 Km de Kouango, le vendredi 21 novembre. Selon les premières informations, il s'agirait des actes de représailles entre les communautés. La Mission conduira dès que les conditions sécuritaires le permettront, une mission de terrain dans lesdites localités et transmettra aux autorités compétentes, nationales comme internationales, toutes les informations pour que les auteurs soient recherchés et soumis à la rigueur de la loi.

Pour contribuer à la facilitation du déroulement du Forum de Bangui, en ce qui concerne les aspects touchant aux droits de l'Homme et particulièrement à la justice transitionnelle, un atelier de renforcement des capacités des leaders communautaires et de la société civile sera organisé les 12 et 13 décembre en collaboration avec le Réseau des ONG de défense des Droits de l'Homme et du Ministère de la Réconciliation Nationale, du Dialogue Politique et de la Promotion Civique. Cet atelier de renforcement des capacités qui se déroulera à Bangui, permettra à un nombre important de leaders d'opinion, de la société civile Centrafricaine et des responsables communautaires d'être outillé en matière de mécanismes de justice transitionnelle et contribuera à la préparation des esprits à l'acceptation du dialogue en dépit de tout ce qui a pu se passer en termes de violation et abus des droits de l'Homme en RCA.

Assistance Electorale

Hier 25 novembre a été signé entre le PNUD et le gouvernement Centrafricain le document Projet d'appui aux élections en RCA (PRODOC). La signature de cet accord entre les Nations Unies et les autorités Centrafricaines est une avancée dans le processus électoral qui permet la mise en place d'un Fonds pour le financement multilatérale des élections, plus couramment appelé Basket Fund. Il s'agit d'un outil de mobilisation de ressources au profit des élections dans un contexte où le financement se présente comme l'un des principaux défis du processus.

Financement du processus électoral

Le 19 novembre, l'Ambassade de France et le PNUD ont signé une nouvelle convention d'un montant de 100,000 Euro pour le financement du processus électoral de la RCA. Cette contribution vient s'ajouter au fond déjà alloué par la France (200,000 Euro) dans le cadre de l'opérationnalisation de l'ANE.

Appui de la MINUSCA à la mission ANE pour l'installation de démembrements de la Région 2

Depuis le 20 novembre, l'Autorité nationale des élections (ANE) a débuté une mission d'une semaine pour la mise en place des démembrements dans la Région 2, qui couvre les 3 préfectures de Sangha-Mbaere, Mambere-Kadei et Nana-Mambere. En réponse à la sollicitation de l'ANE, la MINUSCA a pris les dispositions pour apporter aux délégations de l'ANE sur le terrain un appui sécuritaire et logistique, dans les limites des capacités de la mission. Aux termes des 7 jours de mission en cours, le nombre de démembrements installés devrait passer de 14 à 34 sur les 141 démembrements prévus.

Préparatifs de l'enregistrement des électeurs

Les préparatifs pour l'enregistrement des électeurs se poursuivent. Le projet d'Appel d'offre pour l'enregistrement des électeurs a été validé au cours de la séance de travail du 19 novembre entre l'ANE et la MINUSCA. Le lancement de cet Appel d'offre devrait intervenir à l'issue de la mise en place du Projet d'appui aux Election.

D'autre part, l'ANE a entrepris une série de missions destinées à faire l'état des lieux de la situation des réfugiés Centrafricains dans les pays limitrophes en vue de leur prise en compte dans le cadre des prochaines opérations d'enregistrement des électeurs. Ces missions ont débuté par le Cameroun où une délégation de l'ANE conduit par son Président séjourne du 13 au 27 novembre.

Des missions similaires seront déployées au Tchad, en République Démocratique du Congo, en République du Congo pour garantir le caractère inclusif du processus électoral. La collaboration entre l'ANE, les représentations diplomatiques des pays concernés, la MINUSCA, le UNHCR et l'OIM a été encouragée par le Comité Technique de Suivi.

Justice et correction

1. Suite à des rumeurs relatives à un mouvement d'humeurs de certains détenus de la Prison centrale de Ngaragba, une séance de travail s'était tenue avec le Directeur de cet établissement le 20 novembre 2014. Etant entendu que les motifs énoncés par les instigateurs du mouvement étaient la situation pénale d'un groupe de 96 personnes détenus sans mandat de dépôt, il a été demandé au Régisseur de la prison de soumettre un rapport détaillé sur cette question à l'attention des autorités judiciaires concernées en insistant sur les risques sécuritaires que cette situation peut engendrer. Il lui a été également recommandé d'en parler au Directeur Général des Services Pénitentiaires pour que ce dernier puisse être mis à jour par rapport à la réunion sur cette affaire le 25 novembre 2014

2. Dans le cadre de ses activités visant l'extension de l'autorité de l'Etat en RCA, la Mission a eu une séance de travail avec le Directeur de l'Administration Pénitentiaire le 21 novembre 2014. Aussi, l'équipe a été informée de l'état de fonctionnement des prisons de Bouar et Berberati avec 35 et 52 détenus respectivement, mais aussi de la réhabilitation en cours des prisons de Nola et Bozoum à l'Est du pays. La population carcérale totale du pays à ce jour s'élève à 711 détenus dont 17 femmes. La MINUSCA prévoit de faire des visites dans les prisons hors de Bangui pour évaluer leurs états de fonctionnement. Ces visites permettront de guider l'élaboration du plan stratégique de réouverture des prisons de l'intérieur du pays.

Activités de la Force

Le 18-11-2014, départ du Bataillon du Burundi pour SIBUT, secteur centre, en vue de leur déploiement.

Le 20-11-2014, transport par la force des troupes Cambodgiennes sur BRIA, Secteur Est.

Le 19-11-2014, le Commandant de la Force, General Tumenta, s'est rendu à BOSSANGO pour une visite de travail visant à aider à la restauration de l'autorité de l'Etat dans la préfecture de l'Ouham Pende où des criminels érigent des barrières et se font payer des taxes illégales.

Il a instruit le Commandant de Secteur de procéder immédiatement au démantèlement de toutes les barrières routières et ensuite, de convoquer tous les responsables des groupes armés à déposer volontairement les armes avant tout désarmement forcé.

Il a également tenu, ici à Bangui, une réunion avec les responsables des syndicats des transporteurs pour une évaluation des résultats obtenus jusqu'ici sur les différents voies d'accès principales (MSR) et éventuellement les mesures à prendre pour un meilleur fonctionnement.

SECTEUR OUEST

BOSSANGO

Le 21-11-2014, les Forces de sécurité locales, appuyées par le Bataillon Camerounais de la MINUSCA, ont arrêté tôt le matin un bandit proche des Anti-balaka, surnommé Bad Boy (Watumba Alexis) qui avait tenté de braquer 02 jeunes commerçants près de la piste de l'aérodrome de BOSSANGO. L'opération a été menée en étroite collaboration avec les populations locales. Les anti-balaka ont tenté de le libérer de force de la cellule de la Gendarmerie, mais en vain.

BELOKO

Lundi 24 au soir le surnommé Chocolat, recherché par la justice pour de nombreux crimes commis a été arrêté par les Casques Bleus Camerounais.

Le 19-11-2014, une patrouille du Bataillon Camerounais de la MINUSCA a arrêté 05 personnes en flagrant délit de trafic de munitions. Les suspects ont été remis à la police locale pour enquêtes.

Toujours ce jour, dans la même zone, suite à une information faisant état de la présence des hommes armés nettoyant leurs armes dans le village Cantonnier à l'Ouest de BELOKO, une patrouille du Bataillon Camerounais de la MINUSCA, a été envoyée sur les lieux pour vérification.

Une fois la patrouille à hauteur dudit lieu, ces hommes armés ont ouvert le feu sur elle. La patrouille a réagi énergiquement. Suite à cet échange de coups de feu nourris, six (06)

assaillants dans les rangs des Anti-balaka ont trouvé la mort. Les autres se sont exfiltrés en direction du Nord.

SECTEUR CENTRE

NGAKOBO

Le 18-11-2014, le Commandant du secteur Centre de la MINUSCA a assuré une médiation entre les différents leaders des groupes armés, les Anti-balaka, les archers peulhs et les Ex-seleka à NGAKOBO.

Le 19-11-2014, ils ont signé un accord de réconciliation qui s'est soldé par le partage solennel d'un repas.

MBRES

Le Chef de Bureau régional de la MINUSCA à KAGA BANDORO, a organisé une rencontre entre les responsables Anti-balaka et Ex-séléka le 22-11-2014 pour saluer la volonté qu'ils ont eu de déposer les armes d'une part, et d'autre part, la détermination des anti-balaka et ex-seleka à œuvrer ensemble pacifiquement.